

Direction de la transformation publique

RAPPORT N° 2026-3 – 1 . 5 . 5

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 22/06/2026

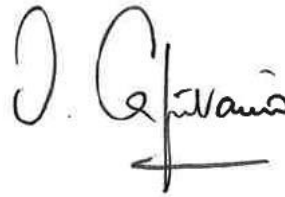
Rapport d'activité des services départementaux pour l'année 2025.

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité des services départementaux au titre de l'année 2025, en application de l'article L. 3121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Le Président du Conseil départemental,

Rapport présenté par :
M. GICQUEL
Vice président du Conseil départemental



DÉLIBÉRATION N° 2026 -3 – 1 . 5 . 5 /

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 22/06/2026

Le Conseil départemental du Val-de-Marne s'est réuni le 22/06/2026,
dans la salle des séances de l'Hôtel du Département,
conformément à l'article L. 3121-9 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Étaient absents excusés :

Membres de la commission ayant donné délégation de vote pour la séance :

Objet : Rapport d'activité des services départementaux pour l'année 2025.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3121-21 ;

Considérant le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne ;

Sur le rapport présenté au nom de la 1^e commission par Mme Coulon ;

Sur le rapport présenté au nom de la 2^e commission par Mme Lecoufle ;

Sur le rapport présenté au nom de la 3^e commission par ;

Sur le rapport présenté au nom de la 4^e commission par M. Farcy ;

Sur le rapport présenté au nom de la 5^e commission par M. Tryzna ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article 1^{er} : À la suite du débat, il est donné acte à Monsieur le Président du Conseil départemental de son rapport sur l'activité des services départementaux au titre de l'année 2025.

Article 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle 77000 Melun - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification. La juridiction administrative peut être saisie à partir du site <https://www.telerecours.fr>.

Le Président du Conseil départemental

Olivier Capitanio



Rapport d'activité **2025**



**Val de
Marne**
Le Département



Vous avez entre les mains le rapport d'activité des services départementaux de l'année 2025. Ce document a pour objectif de présenter un panorama des réalisations, nombreuses, des services départementaux de l'année écoulée.

Un éclairage qui souligne l'ampleur des moyens humains et financiers mobilisés, dans un contexte national marqué par l'incertitude et l'instabilité.

Plus que jamais en effet, notre collectivité s'affirme comme l'acteur majeur des solidarités territoriales; c'est ainsi que l'accompagnement de nos concitoyens tout au long de leur vie aura à nouveau mobilisé les agents du Département. Qu'il s'agisse de nos crèches avec 3 249 enfants inscrits, de la protection maternelle et infantile (17 200 bilans de santé réalisés en maternelle), de l'entretien et de la rénovation de nos 108 collèges publics dont la réouverture des établissements Assia-Djebar à Ivry-sur-Seine ou Henri-Barbusse à Alfortville, de l'aide aux collégiens et à leur famille (18 200 ordinateurs Ordival offerts, lancement d'une tarification plus juste de la demi-pension), de l'accompagnement des publics en situation de handicap (146 000 ouvertures de droits), de l'aide aux familles victimes de violences (près de 500 familles hébergées ou prises en charge)...

De la même manière, la mise en œuvre concrète de la transition écologique, enjeu central de l'action départementale, se poursuit avec le plan 50 000 arbres (plus de 33 000 spécimens plantés), l'entretien de nos espaces verts, le déploiement du photovoltaïque sur nos bâtiments départementaux, l'adoption de la stratégie eau ou encore le travail réalisé en matière de prévention des inondations.

Durant cette même année, d'importants investissements en faveur du cadre de vie et du bien-être en Val-de-Marne ont été engagés, récompensés par l'obtention du label « Département fleuri ». Le point d'orgue aura été la mise en service du 1^{er} téléphérique d'Île-de-France, Câble 1, une réussite totale, pour lequel le Département aura investi près de 40 millions d'euros.

Derrière les initiatives et les chiffres retracés dans ce rapport d'activité s'impose un constat: toutes ces réalisations contribuent à l'attractivité du Val-de-Marne. Elles mettent en lumière la diversité d'actions du Département, de ses agents, et montrent, s'il en était encore besoin, toute son utilité.

Olivier Capitanio
Président du Département
du Val-de-Marne

01	Accompagnement des publics tout au long de la vie p. 04-13
02	Transition écologique et énergétique p. 14-19
03	Attractivité du territoire et cadre de vie p. 20-31
04	Déplacements et mobilités p. 32-36



Accompagnement
des publics
tout au long de la vie

Accompagnement des publics tout au long de la vie

Crèches / PMI



81 crèches
départementales

3 249 enfants
inscrits

(+3,6 % par rapport à 2024).

84,40 M€

c'est le coût global des crèches départementales en 2025, avec 31,6 M€ de financement de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

211 jours

d'ouverture en moyenne.



Semaine thématique en crèche

Lors de l'édition 2025, dédiée à l'égalité filles-garçons, les crèches départementales ont mis en place de nombreuses actions (aménagements, ateliers, lectures, échanges avec les familles...) afin de valoriser la qualité de l'accueil et l'engagement des équipes. Un programme de visioconférences à destination des agents a été proposé, en collaboration avec l'association La puce à l'oreille. Une visioconférence « Les clés pour comprendre l'égalité filles-garçons », à destination des familles, a été organisée et animée par le service qualité et expertises.

Repas en liaison froide en crèche

En 2025, toutes les crèches départementales ont été approvisionnées en repas par les cuisines centrales Brazier et Échat. L'intégration de 25 crèches supplémentaires, en liaison froide, a été répartie dans les cuisines centrales Brazier (21 crèches) et Échat (4 crèches). Durant l'année, 1,8 million de repas ont été confectionnés pour les enfants, dont près de 1,49 million produit par la cuisine centrale Brazier.

Regroupement de crèches

Le Département a procédé à des regroupements temporaires d'établissements afin d'optimiser les ressources :

- La crèche Berthollet à Arcueil, regroupée au sein de la crèche Trubert.
- La crèche Cité-Jardins à Cachan, regroupée au sein de la crèche de La Plaine.
- La crèche Gabriel-Péri à Gentilly, regroupée au sein de la crèche Chaperon-Vert.
- La crèche des Granges à Vitry-sur-Seine, regroupée au sein de la crèche Lucien-Français.

114 enfants supplémentaires
ont été accueillis

dans les communes concernées, soit l'équivalent d'environ deux établissements de 60 places.

Regroupement de deux centres de PMI

Le Département a regroupé deux centres de protection maternelle et infantile (PMI) dans les communes de Villejuif et Ivry-sur-Seine. Cela a permis de déployer une offre de soins équivalente et une activité en continu, avec une équipe plus importante pour assurer la continuité de l'accueil du public.



80 ans de la protection maternelle et infantile

La particularité de la protection maternelle et infantile (PMI) du Val-de-Marne réside dans sa proximité avec la population, grâce aux 70 centres de PMI et aux 19 sites relevant des espaces départementaux de solidarités (EDS) répartis sur le territoire. Sa singularité passe aussi par son expertise, la pluridisciplinarité de ses équipes, ainsi que son rôle central dans les dispositifs partenariaux développés avec les communes, les réseaux de santé et du secteur social, et les institutions. Plus de 12 800 enfants nés en 2025 ont été vus au moins une fois en centres de PMI durant leur première année, tous actes confondus, soit environ 72 % des enfants.

+ de 17 200 enfants

de 4 ans ont bénéficié d'un bilan de santé dans 400 écoles maternelles, soit 99,5 % de l'effectif.

Les centres de santé sexuelle

Près de 12 000 consultations de gynécologie et 1 140 consultations postnatales.

Près de 7 300 femmes vues par un médecin ou une sage-femme en gynécologie.

+ de 3 300 femmes enceintes ont bénéficié de 10 600 actes médicaux effectués par un médecin ou une sage-femme en centres de santé sexuelle.



Lutte contre la mortalité infantile

La direction de la protection maternelle et infantile et de la promotion de la santé (DPMI-PS) accompagne les maternités pour que les certificats de grossesse transmis à la PMI soient mieux remplis. Ceci afin de disposer de données complètes sur les femmes enceintes et les nouveau-nés, et orienter les actions. La mortalité infantile dans le Val-de-Marne a reculé à 4,2 décès pour 1 000 enfants (contre 4,5 pour 1 000, début 2025).



Des collèges modernisés

Le Département a intensifié son programme d'investissements pour des collèges fonctionnels et ancrés dans la transition énergétique. À Ivry-sur-Seine, le collège Assia-Djebar a ouvert ses portes en novembre, tandis qu'à Alfortville, le collège Henri-Barbusse, entièrement rénové, accueille depuis janvier les élèves dans un cadre modernisé et économe en énergie. À Chennevières-sur-Marne, la 2^e phase des travaux du bâti du collège Molière se poursuit. À Bonneuil-sur-Marne, la réhabilitation du collège Paul-Éluard est arrivée à son terme.

108 collèges publics

et 27 collèges privés.

56 627 collégiens

dont 58 % de demi-pensionnaires.



Concours d'éloquence

La 2^e édition du concours d'éloquence inter-collèges a réuni 20 établissements autour du thème « L'école de demain ». Destiné aux élèves de 4^e et de section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), ce projet éducatif est organisé dans le cadre de l'action éducative « Culture du débat citoyen et éloquence ». Il valorise la confiance en soi et la culture du débat. La finale s'est tenue le 4 avril 2025.



SOS Rentrée et ouverture sur l'Europe

Le dispositif SOS Rentrée a accompagné 337 jeunes val-de-marnais sans affectation à la rentrée scolaire, avec l'appui de 28 communes et un taux de réussite de 68 %. Le Département a renforcé son ouverture à l'Europe grâce à Erasmus+, dont l'accréditation obtenue pour 2025-2027 permettra à des collèges d'organiser des mobilités éducatives pour élèves et personnels.

BAFA Citoyen et parcours vers l'emploi

Le nouveau dispositif BAFA Citoyen permet aux Val-de-Marnais de 16 à 25 ans de prétendre à une aide de 150 €. Déployé en partenariat avec les 47 communes du Val-de-Marne, il a bénéficié à 178 jeunes. Le Département poursuit parallèlement son soutien aux dix missions locales du territoire. Plus de 22 000 jeunes ont été accompagnés et 56 % de sorties vers l'emploi ont été enregistrées.

Veiller à la santé des adolescents

7 850 collégiens issus de 340 classes ont été sensibilisés à la vie affective et sexuelle. Le « Bus santé » a rencontré plus de 6 400 adolescents sur 53 lieux différents, dont 39 collèges. Près de 5 700 collégiens ont participé à « En Visage », programme de promotion de la santé et de la citoyenneté à l'adolescence pour l'égalité entre les filles et les garçons. Un atelier de sensibilisation au cyberharcèlement a été proposé à 2 160 collégiens.



Découvrir « One Health »

833 collégiens et 213 lycéens de 8 établissements ont été initiés au concept « One Health ». À travers des ateliers scientifiques, la réalisation de fresques, des visites de jardins et espaces naturels, le programme sensibilise les jeunes aux liens entre santé humaine, animale et environnementale.



Une demi-pension plus équitable et vertueuse

Depuis le 1^{er} janvier 2025, une tarification unique de la demi-pension est appliquée dans les collèges, avec 11 tranches progressives allant de 1,15 à 5,95 € (hors bénéficiaires du RSA). Elle permet de renforcer l'équité entre les familles et de maintenir un même coût de denrées pour tous les collégiens. La valorisation des biodéchets se généralise: tous les collèges du territoire gérés par l'intercommunalité Paris-Est Marne et Bois en bénéficient. De plus, depuis la rentrée 2025, tous les collèges sont équipés de tables de tri.



Mise à disposition
d'Ordival

18 200 élèves de 6^e

du public comme du privé, ont reçu un ordinateur portable pour toute leur scolarité au collège.

7,5 M€
sont dédiés à Ordival.

Lutter contre la précarité menstruelle

Le dispositif « Les règles, si on en parlait ? » s'est étendu à 11 nouveaux collèges, portant à 97 le nombre d'établissements équipés de distributeurs gratuits de protections périodiques. Les élèves se sentent plus sereines et à l'aise, tandis qu'infirmières et enseignants réalisent un accompagnement pédagogique, notamment auprès des 6^e, à partir d'un livret mis à disposition par le Département.

Accueil familial départemental

Au 31 décembre 2025, l'accueil familial départemental employait 391 assistants familiaux dont 199 dans le Val-de-Marne et 192 en dehors du Val-de-Marne. En 2025, 43 assistants familiaux ont été recrutés, dont 11 dans le Val-de-Marne et 32 hors du département. 43 départs ont été comptabilisés. En 2025, l'accueil familial départemental a accueilli 645 mineurs.



306 jeunes

confiés à l'Aide sociale
à l'enfance (ASE) diplômés,
dont 53 mentions assez bien,
bien et très bien.



Dispositif Réaji : renforcer l'autonomie des jeunes par leur insertion

**1102 parcours
d'accompagnements**
des jeunes confiés à l'ASE.

**339 places
dans des logements**
de préparation à la sortie
du dispositif de l'ASE.
Un appel à projet a été lancé
en 2025 pour 45 places
supplémentaires.

125 parrainages
de proximité
et de mentorat.

80 jeunes
ayant assisté
à des spectacles
de danse
contemporaine, à des
pièces de théâtres,
et des concerts.

Service de santé des enfants confiés

Un service dédié à la santé des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance a été créé au sein de la direction de la protection maternelle et infantile et de promotion de la santé (DPMI-PS). Ce service vise à garantir la réalisation des bilans de santé des mineurs confiés, et à coordonner et assurer les orientations vers des professionnels de santé tout au long du parcours de l'enfant.

Podcast « Ta parole compte »

Quatre ateliers d'expression intitulés « Ta parole compte! », rassemblant 61 jeunes de 7 à 20 ans, confiés à l'Aide sociale à l'enfance, ont été animés par l'association PEP 94. Ces ateliers visent à mieux prendre en compte leurs besoins et attentes. Le podcast qu'ils ont produit a été diffusé sur les réseaux sociaux départementaux et a reçu le prix national « Coup de cœur » du réseau de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej). En juillet, la direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse (DPEJ) a organisé une conférence des enfants et des jeunes, événement festif valorisant le podcast.



Promotion de l'égalité femmes-hommes

Les agents départementaux ont participé à plusieurs initiatives et formations organisées par l'Observatoire départemental de l'égalité. Huit sessions de formation ont été proposées sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (116 agents formés). Une centaine de personnes a assisté à la Journée internationale des droits des femmes, axée sur l'éducation non sexiste. Une équipe départementale était présente à la Mirabal, course pour l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Lutte contre les violences faites aux femmes

L'Observatoire départemental de l'égalité a financé des projets destinés à la lutte contre les violences faites aux femmes :

**19993 €
de subventions**
ont été octroyés
aux associations qui luttent
contre les violences faites
aux femmes.

230 personnes
ont participé au colloque
annuel de l'Observatoire
de l'égalité sur le thème
« L'accompagnement de la
parentalité dans un contexte
de violences intrafamiliales ».



50 téléphones grave danger

ont été cofinancés par le Département,
à hauteur de 30 000 €. 85 femmes
en ont bénéficié.



Mise à l'abri des femmes victimes de violences

104 familles
hébergées à la résidence
Marielle-Franco,
soit 241 personnes
(104 adultes et 137 enfants).

37 familles
en logements-relais,
représentant 135 personnes
(37 adultes et 98 enfants).

126 familles
(130 adultes et 261 enfants)
hébergées à l'hôtel.

**50 nouvelles
familles**
hébergées à l'hôtel
au cours de l'année
(49 adultes
et 97 enfants).

176 familles
prises en charge
en centre maternel,
soit 351 personnes
(177 adultes
et 174 enfants).



Accompagnement des publics tout au long de la vie

Handicap / Autisme

Poursuite du plan autisme 2023-2028

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril 2025, une exposition a été présentée dans une dizaine de collèges afin d'informer sur l'autisme et lutter contre le harcèlement scolaire. Dans le cadre du plan autisme, adopté en 2023, le Département a organisé, en novembre 2025, la 2^e édition de « Lumière sur l'autisme ». Cet événement, ouvert à tous les Val-de-Marnais, vise à sensibiliser aux troubles du spectre de l'autisme et à proposer des activités ludiques et festives aux familles. Deux pièces de théâtre ont été présentées à 150 spectateurs.



+ de 1 200 volontaires pour l'Heure Civique

Le Département a lancé l'Heure Civique val-de-marnaise en 2024 pour encourager la participation de volontaires à des actions de solidarité sur le territoire.

En 2025, l'Heure Civique val-de-marnaise a regroupé 13 villes adhérentes, plus de 1200 volontaires et réalisé 110 actions. Cette initiative a été récompensée en novembre 2025 au Congrès des assises des départements de France.



Accompagnement des publics en situation de handicap

Près de **146 000 personnes** ont un droit ouvert à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

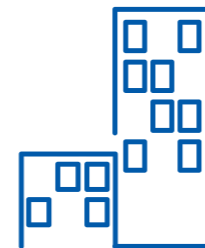
Près de **20 000 personnes** ont été accueillies à la MDPH. Plus de 35 000 dossiers reçus (3 550 traités/mois).

7^e édition du forum MDPH a attiré 1 360 visiteurs, le 27 mai 2025.

Dispositif Val'Écoute

Le dispositif de téléassistance Val'Écoute propose un service de téléalarme ainsi qu'une aide psychologique joignable par téléphone 7 J/7 aux abonnés en perte d'autonomie et à leurs proches aidants. En 2025, la téléassistance Val'Écoute compte 8 859 abonnés.

Espaces autonomie



Les espaces autonomie départementaux ont accompagné plus de 5 900 usagers. 1 788 aidants ont été soutenus, plus de 7 000 dossiers ont été pris en charge, et plus de 12 000 demandes ont été traitées via 1 272 visites à domicile et 17 300 appels téléphoniques. Les espaces autonomie ont participé à 36 événements, dont des salons des seniors et des aidants ou des forums consacrés au handicap organisés avec les villes.

20 ans de la loi handicap : plan d'actions 2025-2027

Pour la période 2025-2027, le Département a signé une 5^e convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Un plan d'actions a été lancé, notamment pour recruter sans discrimination et maintenir dans l'emploi les agents confrontés à un handicap.

Permanences départementales

35 permanences sont ouvertes dans les villes du Val-de-Marne, représentant 5 632 rendez-vous de proximité (37 % concernant la MDPH, 25 % les souscriptions au forfait de transport VALib + et 11 % pour des demandes de places en crèche). 326 accompagnements individuels ont été réalisés par un conseiller numérique France Services.



Un soutien aux aidants

Organisée en octobre, la 8^e édition du Salon des aidants a attiré plus de 700 visiteurs. Une centaine de partenaires était présente, avec environ 80 stands. Cinq groupes de parole sont proposés aux aidants, dont deux nouveaux groupes créés en 2025. En parallèle, 90 aidants ont bénéficié de séances de soutien psychologique individuel financé par le Département, soit un total de 215 séances. Deux webinaires « Un temps pour les aidants » ont été organisés, réunissant une centaine de participants.

Accueil et information des publics

123 076 appels décrochés par la plateforme d'accueil téléphonique 39 94.

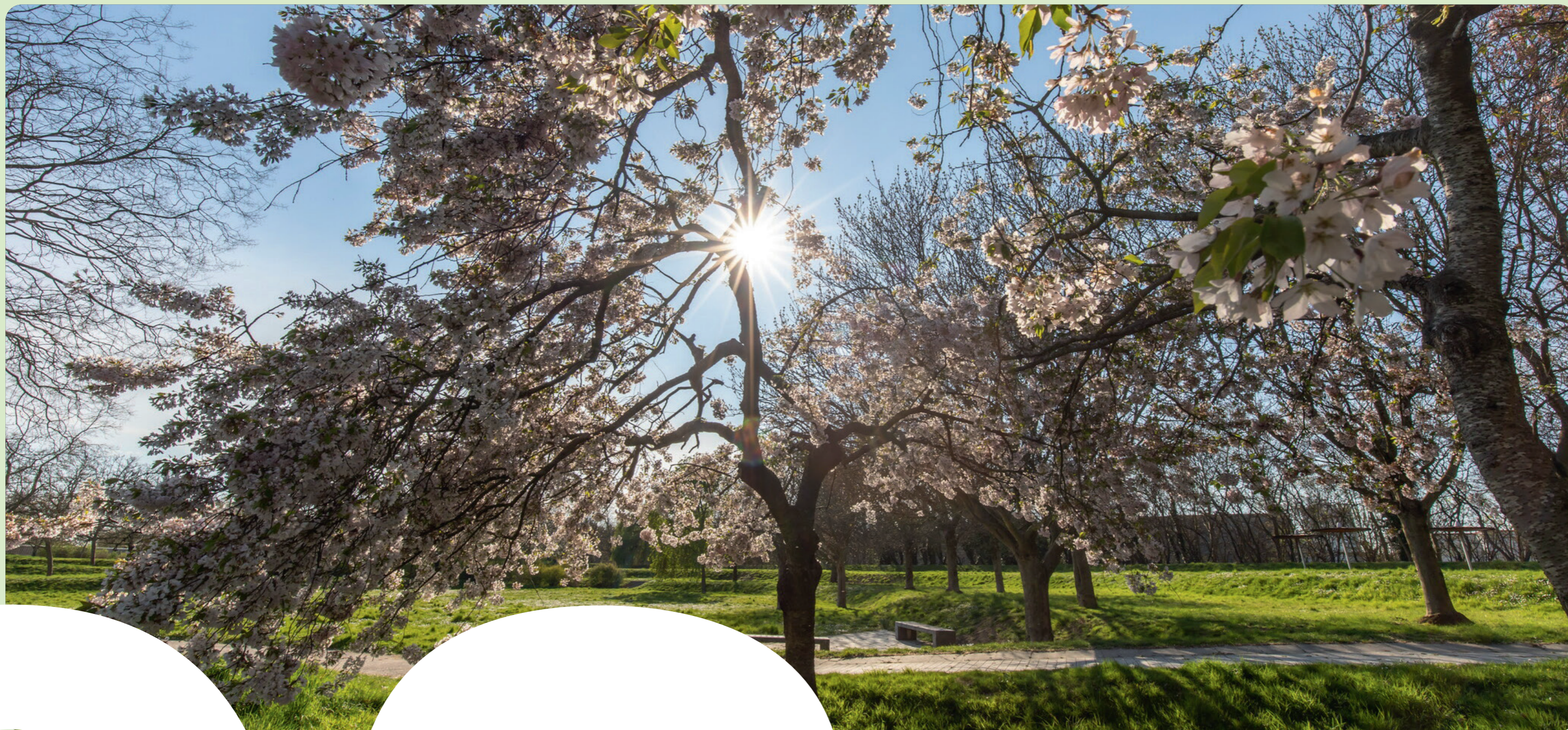
93 572 visites dans les six sites d'accueil centraux du Département.

6 620 courriels traités dont 56 % de réponses immédiates. Les principaux motifs de sollicitation sont les dispositifs d'aide à la mobilité et l'APA.

72 % des usagers satisfaits concernant les échanges de courriels avec le Département, **92 % sont satisfaits** de leur visite dans les sites centraux.



Le Département a reçu le trophée Afnor « Expérience Citoyen 2025 », en reconnaissance de la qualité de son accueil et de sa relation avec les usagers.



Transition **écologique** **et énergétique**



Le plan 50 000 arbres

Au 31 décembre 2025, 33 114 arbres ont été plantés, soit 66 % de l'objectif (12 958 par le Département, 20 156 par les partenaires). Le 25 000^e arbre a été planté à Villeneuve-Saint-Georges le 26 mars, et le 30 000^e à Bonneuil-sur-Marne, le 25 novembre. Le plan comprend des projets emblématiques comme la forêt urbaine de Joinville-le-Pont, l'arboretum de Champigny-sur-Marne, et la rue de l'Abbé-Jaeger à Alfortville. Il intègre de nouveaux partenaires comme les hôpitaux Paris-Est Val-de-Marne et la Semmaris. Les bailleurs sociaux, CDC Habitat et CDC Habitat Social, se sont engagés dans le cadre d'une convention trilatérale à planter 150 arbres d'ici 2028. Ils bénéficient pour cela d'une aide forfaitaire octroyée par le Département de 150 € par arbre.



Espaces naturels sensibles

La collectivité a poursuivi ses actions d'aménagement, de gestion et de sensibilisation sur ses 21 ENS. Des étudiants en BTS gestion et protection de la nature ont ainsi bâti deux hibernaculum, abris pour petits animaux faits de pierres et de feuilles, sur l'ENS de la Pierre-Fitte. Le Département a conduit la démarche partenariale de classement du domaine du Piple, devenu propriété régionale, situé entre Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie. Il a aussi préparé l'extension du périmètre de l'ENS de la Plaine-des-Bordes. Le domaine des Rêts, à Chennevières-sur-Marne, a fait l'objet d'études préalables dans une perspective d'un classement en tant que futur ENS.

Chaque Val-de-Marnais dispose d'environ **24 m² d'espaces verts et naturels.**

50 014 m²
ont pu être désimperméabilisés
grâce au plan 50 000 arbres
et au dispositif de soutien aux communes
et à leur groupement.
3,4 M€ de subventions départementales
sont venues abonder l'investissement
communal qui s'élève à 11,2 M€.

7 opérations
« Adopte ton arbre »
1 879 arbres
distribués
5 937 arbres
plantés par les citoyens
depuis le lancement
du dispositif.



La coulée verte Bièvre-Lilas

L'amorce des travaux de requalification du tronçon Lebon-Lamartine ont été engagés, en 2025, dans un secteur en renouvellement urbain. Ils ont permis la désimperméabilisation de surfaces existantes, la plantation de 60 arbres et de strates végétales diversifiées, ainsi que la création d'un parvis commun pour deux groupes scolaires.



Aménagement au parc des Lilas

Le Département a finalisé les études paysagères du secteur « Cœur du parc » portant sur 5,9 hectares. Ce projet renforcera le rôle du site comme réservoir de biodiversité et îlot de fraîcheur. Le confortement des carrières souterraines, la démolition d'un pavillon et de nouvelles plantations denses au nord de la ferme florale urbaine participeront à la déminéralisation, à la renaturation et à la sécurisation du parc des Lilas.

Un patrimoine vert structurant

Le Département dispose d'un vaste patrimoine vert avec 390 ha de parcs, jardins et espaces naturels sensibles, dont 18 sont ouverts au public toute l'année. Ce maillage végétal, au service de la qualité de vie et de la biodiversité, s'articule aussi autour de 57 ha de coulées vertes, 23 ha de jardins d'équipements sociaux et administratifs — dont plus de 104 000 m² pour les crèches et PMI —, 107 ha d'espaces extérieurs de collèges et 13,9 ha de délaissés routiers et parcelles diverses. Le patrimoine arboré est riche de près de 75 000 arbres, dont 31 180 arbres d'alignement qui jalonnent les 230 km de voiries départementales.



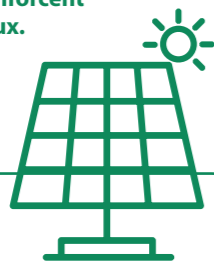


Poursuite de la stratégie climat

La stratégie climat 2024-2028 structure la volonté du Département d'atténuer le dérèglement climatique et de s'y adapter. Elle mobilise l'ensemble des politiques publiques départementales dans une démarche globale. Le Département a engagé des programmes de rénovation et d'amélioration de la maintenance de ses bâtiments. Le plan 50 000 arbres, les aménagements des parcs départementaux et les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité s'inscrivent dans une démarche de transition écologique durable au même titre que la promotion des mobilités durables et des actions destinées à favoriser un développement urbain maîtrisé et équilibré.

Un réseau pour la transition écologique

Le réseau départemental de la transition écologique et énergétique (RTEE), porté par le Département, l'État et l'Agence de la transition écologique (ADEME), a déployé de nouvelles actions (lettres d'actualités, webinaire, participation CDP départementale) qui favorisent les échanges et renforcent l'appui aux projets territoriaux.



Le solaire photovoltaïque

Le plan de déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments départementaux se poursuit. Le collège Albert-Camus a été doté de 226 panneaux photovoltaïques (432 m²) et le collège Paul-Éluard de 311 panneaux (606 m²). La crèche des Gondoles à Choisy-le-Roi (57 m²), le centre de PMI de Boissy-Saint-Léger (126 m²) et la crèche des Hautes-Bornes à Orly (128 m²) ont aussi bénéficié de ces équipements qui captent l'énergie solaire.

Bâtiments à haute performance énergétique



La réhabilitation du collège Molière, à Chennevières-sur-Marne, est une opération pilote en site occupé, menée dans le cadre du décret tertiaire. Elle vise 60 % d'économies d'énergie et un confort en été optimal. Les collèges Henri-Barbusse et Paul-Éluard accueillent désormais leurs élèves dans un cadre totalement rénové et économe en énergie. La reconstruction du collège Louis-Issaurat se poursuit à Créteil. Il sera le 5^e collège certifié « Passivhaus » et le premier labellisé « Bâtiment durable » francilien. Les crèches des Hautes-Bornes (Orly) et des Gondoles (Choisy-le-Roi) intègrent désormais: isolation par l'extérieur, réfection des toitures, et installation de panneaux photovoltaïques, d'une ventilation double flux, de pompes à chaleur et éclairage LED.

Stratégie eau

Adoptée en 2025, la stratégie eau structure la politique de gestion de l'eau et des eaux pluviales sur le territoire. Ses premières déclinaisons s'appuient sur des outils clés : le futur schéma directeur départemental d'assainissement, le règlement du service départemental de l'assainissement, le nouveau zonage pluvial départemental. Le déploiement de ce zonage s'accompagne d'ateliers dédiés aux collectivités. Cette stratégie vise à mieux maîtriser la gestion des eaux, à limiter l'artificialisation et à renforcer la résilience face aux aléas climatiques, tout en structurant une gouvernance partagée de l'eau en Val-de-Marne.



Un réseau d'assainissement performant

Son entretien est passé par l'inspection de dizaines de kilomètres de réseaux et l'extraction de 7 899 tonnes de boues et graisses. Par ailleurs, 247 dossiers d'autorisation d'urbanisme ont été instruits et plus de 17 000 déclarations de travaux ont été traitées. 125 arbres ont été plantés dans le cadre des opérations de travaux.

1,4 M d'habitants
950 collecteurs
+ de 220 stations électroniques gérées 24h/24.



Prévention inondation

La prévention des inondations se traduit par la rénovation du réseau d'assainissement. Trente chantiers dédiés aux réhabilitations de berges et digues sur la Seine et la Marne ont été réalisés. L'exercice grandeur nature, HYDROS 25, du 13 au 17 octobre, a permis de tester la gestion de crise et la coordination entre services. L'élaboration du plan de gestion de crise inondation a été engagée. Le renouvellement de la convention Gemapi avec la Métropole du Grand Paris permet au Département de conserver sa mission de gestion des endiguements jusqu'en 2030.

Contrat de territoire eau et climat

La signature du contrat de territoire eau et climat (CTEC) Marne Confluence 2025-2030 et du CETEC Bièvre 2026-2030, le 13 octobre, concerne la modernisation du collecteur et de la station Foch, la restauration hydraulique du ru de la Fontaine de Villiers et la mise en conformité des branchements d'assainissement, afin d'améliorer la qualité des rejets vers le milieu naturel.



Attractivité **du territoire** **et cadre de vie**

Soutien à l'institut Gustave-Roussy

Fin 2025, le Département a accordé à l'institut Gustave-Roussy, établissement de soins, de recherche sur le cancer et d'enseignement, une garantie d'emprunt à hauteur de 60 millions d'euros, lui permettant d'emprunter 110 millions d'euros pour la construction de son futur bâtiment de recherche. Gustave-Roussy est le premier centre européen de lutte contre le cancer et le 6^e meilleur hôpital de cancérologie au monde. Son nouveau centre de recherche, dont la livraison est prévue fin 2027, sera doté de 12 plateformes technologiques de pointe. La collectivité s'engage ainsi aux côtés de la Métropole (30 M€), du territoire Grand-Orly Seine-Bièvre (10 M€) et de la Ville de Villejuif (10 M€) pour soutenir le développement de ce pôle d'excellence.



Prévention du bruit

Un travail d'actualisation approfondi a été engagé dans le cadre du 3^e plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) 2024-2028. Fondé sur l'analyse des données de cartographie stratégique et l'évaluation des actions déjà menées, le document a été élaboré en associant les habitants et les parties prenantes, avant son adoption en mars 2025.



Lutte contre la précarité énergétique

En 2025, 320 locataires ou propriétaires très modestes ont été orientés vers des visites énergie déployées par le Département dans le cadre du programme national de service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime). Parmi ces foyers, 221 ont bénéficié notamment d'un accompagnement complet, incluant une visite diagnostic, des orientations adaptées et durables, et l'installation d'un kit d'économie d'énergie. Depuis 2022, plus de 900 ménages val-de-marnais ont été accompagnés.

Aides au logement

18 organismes HLM soutenus
dont Valophis Habitat.

1652 nouveaux logements locatifs sociaux familiaux
dont 294 dans le cadre du renouvellement urbain.

1963 logements locatifs sociaux réhabilités.

9 communes déficitaires en logement social
(loi SRU) ont accueilli de nouveaux logements locatifs.

145 propriétaires
bénéficiaires d'une aide départementale pour la performance énergétique.

Contingent départemental de logements sociaux

La direction départementale de l'habitat, interlocutrice unique des organismes HLM, a confirmé en 2025 l'efficacité de la gestion centralisée du contingent de logements du Département, effective depuis 2024. Ce pilotage a permis le respect des délais de transmission des dossiers aux organismes HLM et la participation du Département aux Commissions d'attribution de logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL). Ainsi, 537 candidatures d'agents départementaux et de familles hébergées ont été validées au cours de 26 commissions.

Valofibre

Le Département pilote la délégation de service public (DSP) Valofibre pour le très haut débit. Avec un raccordement totalement opérationnel, plus de 11 000 logements du Plateau briard peuvent souscrire un abonnement internet en fibre optique. C'est l'une des rares DSP de France à le proposer avec les quatre grands opérateurs nationaux : Orange, SFR, Bouygues et Free.



Partenariat avec Paris Habitat

Un contrat partenarial avec l'organisme HLM Paris Habitat a été signé pour la période 2025-2029 afin d'améliorer le développement économique et l'insertion professionnelle. Paris Habitat s'engage à prévoir des heures d'insertion au sein des marchés de travaux. Ce contrat vise aussi à améliorer le rééquilibrage territorial de l'offre de logement social.



Sensibilisation à l'insuffisance cardiaque

Une conférence sur l'insuffisance cardiaque a été organisée par le service de cardiologie de l'hôpital Henri-Mondor et le Département en novembre 2025. Inscrit dans la feuille de route santé départementale, cet événement vise à sensibiliser, renforcer les collaborations et maintenir informés les acteurs de la prévention et de la prise en charge de cette affection, qui entraîne chaque année 200 000 hospitalisations et cause 70 000 décès en France.



Santé environnementale

La santé environnementale, l'un des enjeux majeurs de la collectivité, a intégré le comité d'animation territoriale du 4^e plan régional santé environnement (PRSE 4). Il participe, à ce titre, à la mise en œuvre des fiches actions, l'appropriation par les collectivités territoriales des outils et ressources du PRSE, ainsi qu'à la valorisation d'actions exemplaires et l'identification des difficultés et des freins rencontrés.



Humanésens: un centre de formation unique

Humanésens Formations a formé 1 802 professionnels, dont 132 externes au Département, au cours de 136 sessions. 87 thématiques ont été abordées, dont 24 nouveautés: l'éthique de l'accompagnement, la laïcité, l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux et les conduites sexuelles à risques numériques. Ce centre de formation, géré par le Département, s'adresse aux professionnels exerçant dans le domaine des solidarités (petite enfance, sanitaire, handicap, autonomie...). Humanésens Formations organise également la formation obligatoire des assistants maternels agréés, compétence du Département. Labellisé « Développement professionnel continu » (DPC) et certifié Qualité « Qualiopi », Humanésens est une école unique en France.



Près de **14 500**
allocataires du RSA
orientés vers les opérateurs
d'accompagnement vers l'emploi,
dont France Travail, en 2025.



Formations Proj'aide

En 2025, le service Proj'aide a organisé 53 formations réunissant 572 participants. De la création d'un site internet aux bases de la comptabilité, de l'organisation d'un événement à la recherche de financement... ce service départemental propose des formations très variées et gratuites, tout au long de l'année, pour aider les associations val-de-marnaises.

Insertion professionnelle par le logement

Dans le cadre des clauses d'insertion des marchés publics du Département, 53 847 heures d'insertion ont été réalisées dans des opérations de logements, portées par des organismes HLM du Val-de-Marne. Soit l'équivalent de 33 personnes à temps plein. Ces emplois en insertion ont concerné les marchés d'exploitation pour des travaux de nettoyage et de maintenance du chauffage collectif ainsi que des ascenseurs, mais aussi d'entretien des espaces verts et des parties communes des habitations collectives.



Accompagnement des allocataires du RSA

L'année 2025 a été marquée par la signature de plus de 8 000 contrats d'engagement réciproque (CER). Le pilotage des opérateurs a été renforcé tout au long de l'année: de nouveaux échanges avec les partenaires du programme départemental pour l'insertion et l'emploi (PDIE), des rencontres avec les EDS, ainsi que de nombreuses sessions de formations à destination des opérateurs ont été organisées. Le bilan du pilote RSA renoué a été présenté en comité départemental pour l'emploi (CDPE). Cette expérimentation, menée avec France Travail, a porté sur les villes de Champs-sur-Marne, Créteil et Villiers-sur-Marne, totalisant 8 750 foyers allocataires du RSA.



39 054 foyers
perçoivent le RSA
en décembre 2025.

8 000 contrats
d'engagement réciproque (CER)
signés en 2025.

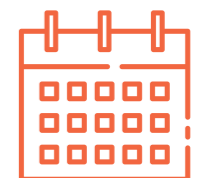
26 600
allocataires RSA
convoqués en réunion collective
d'information et en entretien
d'orientation au cours de 300 réunions.

47 295 heures
d'insertion réalisées
et un accompagnement
des allocataires auprès
de 60 entreprises.



Forums emploi

Pour favoriser le recrutement des allocataires du RSA, le service insertion et emploi a organisé en partenariat avec France Travail trois forums multisectoriels et un forum sur les métiers de l'humain et des services à la personne avec la Cité des métiers. Ces quatre forums ont totalisé 1 310 visiteurs, 56 entreprises et 21 organismes de formation.



Trajectoires emploi insertion

Le partenariat avec France Travail et l'État a été renforcé grâce à de nouveaux projets, tels que « Trajectoires emploi insertion ». Destiné aux nouveaux entrants au RSA, cet atelier mensuel intégrant des rendez-vous individuels vise à les informer et les orienter vers les actions du PDIE, les offres de services de France Travail et de la Cité des métiers.



Obtention du label Département fleuri

Le Val-de-Marne a obtenu le label « Département fleuri », décerné par le Conseil national des villes et villages fleuris. Cette distinction récompense la prise en compte du végétal dans la stratégie départementale, l'accompagnement des communes, la végétalisation des espaces publics et la valorisation touristique du territoire. Le plan 50 000 arbres, les voies vertes comme La Végétale et les espaces naturels sensibles illustrent une politique de transition écologique structurée qui a contribué à l'obtention de cette distinction nationale, une première pour un département de petite couronne. Seuls 17 départements en France sont labellisés.



Accompagner les villes vers le label VVF

Le Département accompagne les communes dans la démarche de labellisation « Villes et villages fleuris ». 23 villes ont bénéficié de ce soutien, qui mobilise conseils techniques et aide à la structuration des dossiers. Parmi les 17 communes visitées par le jury du Conseil national des villes et villages fleuris, 10 étaient accompagnées par le Département. Le Val-de-Marne se distingue largement avec 80 % de ses communes labellisées, contre 13 % au niveau national.



Prix départementaux du cadre de vie

Le 2 décembre 2025, le Département a organisé à l'hôtel du Département, la 2^e édition des prix départementaux du cadre de vie. Elle a récompensé les projets de villes engagées dans l'embellissement de l'espace public, la végétalisation et la qualité de vie, en lien avec les politiques départementales. Dix prix ont été décernés : prix de la progression remarquable dans le label « Villes et villages fleuris », prix de la politique de l'arbre, prix de la reconquête écologique, prix de la ville vélo, prix de la ville inclusive, prix de la ville à hauteur d'enfant, prix de la mise en valeur du patrimoine, prix de la sensibilisation citoyenne, prix des collèges, grand prix départemental du cadre de vie. Dix-sept communes, ayant progressé ou consolidé leur nombre de fleurs obtenues, ont également été valorisées.



Le retour de la baignade dans la Marne

L'été 2025 a marqué le retour de la baignade dans la Marne, avec l'ouverture de quatre sites sécurisés. Deux sites gérés par l'intercommunalité Paris-Est Marne et Bois ont fonctionné de façon pérenne à Joinville-le-Pont et à Maisons-Alfort, du 28 juin au 14 septembre, tandis que Saint-Maur-des-Fossés et Champigny-sur-Marne ont accueilli des baignades ponctuelles en juillet. Cette offre s'inscrit dans une stratégie de reconquête des bords de Seine et de Marne, héritage des Jeux de Paris 2024.

4 sites de baignade ouverts

11 sites en projet

dont 3 sur la Marne.

52 000 baigneurs



Analyser la qualité de l'eau pour la baignade

Le laboratoire départemental de santé environnementale (LDSE) a assuré un suivi de la qualité de l'eau sur les quatre sites de baignade. 32 prélèvements ont été réalisés à Saint-Maur, avec 64 analyses ciblant la basterie *Escherichia coli* et les entérocoques intestinaux. Joinville et Maisons-Alfort ont bénéficié de 62 prélèvements et 124 analyses. À Champigny-sur-Marne, le contrôle était quotidien. Toutes les analyses ont utilisé la méthode de détection rapide IDEXX. Des mesures in situ ont été réalisées en parallèle pour contrôler des paramètres complémentaires. Le LDSE a aussi effectué ses campagnes estivales de prélèvement et d'analyse pour les projets de sites de baignade.

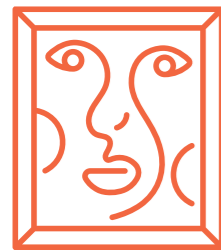
Des travaux pour une baignade durable

Le Département a consolidé les efforts engagés pour les Jeux de Paris 2024 pour améliorer durablement la qualité de l'eau, en vue d'une baignade pérenne en Seine et en Marne. Les travaux ont concerné : la mise en séparatif du réseau entre Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses, ainsi que le déploiement d'outils de suivi dédiés, tels que le logiciel EauVal et le recours à l'intelligence artificielle dans le cadre de l'autosurveillance ou de la prévision des crues. La mobilisation renforcée des services d'exploitation en période estivale a permis d'assurer le suivi de 66 stations prioritaires, une surveillance accrue des réseaux, des ouvrages et des déversements afin de sécuriser les rejets en milieu naturel.



MAC VAL : 60 000 visiteurs en 2025

En 2025, le MAC VAL a reçu 60 000 visiteurs pour son 20^e anniversaire. Une augmentation de 3 % par rapport à 2024, dont 63 % de Val-de-Marnais. Le partenariat avec le Centre Pompidou s'est concrétisé avec l'exposition « Voyez-vous ça ! » dédiée à l'artiste Arnaud Labelle-Rojoux. L'exposition « Faits divers » a connu un grand succès et pour de nombreux visiteurs, c'était leur première rencontre avec l'art contemporain.



Le MAC VAL, partenaire du Centre Pompidou

En novembre 2025, le MAC VAL - musée d'art contemporain du Val-de-Marne (Vitry-sur-Seine) a signé une convention d'une durée de 5 ans avec le Centre Georges-Pompidou. Les deux institutions vont concevoir ensemble des expositions qui rassemblent des œuvres issues des deux fonds.

23^e Biennale de danse

20 villes ont participé à cet événement organisé en 2025 par la Briqueterie - Centre de développement chorégraphique national du Val-de-Marne, à Vitry-sur-Seine. Une soixantaine de représentations ont été ainsi proposées autour du thème des rêves.



Le Festival de Marne

La 39^e édition du Festival de Marne s'est ouverte en septembre 2025 avec de grands noms. Alain Souchon et le groupe Kassav' se sont produits au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne. Une quarantaine d'artistes et groupes ont joué dans 21 villes du département. Le Festival a par ailleurs étoffé ses propositions avec des concerts au château de Vincennes en juillet et une caravane mobile allant à la rencontre des publics. Afin de mieux soutenir les jeunes artistes en début de carrière, le Festival leur permet désormais d'assurer plusieurs premières parties. Le Mini Festival 2 Marne a proposé 9 concerts au jeune public.



Le « livre pour grandir » du Département

Le Département a renouvelé l'initiative « Un livre pour grandir », avec la distribution à chacun des 15 500 nouveau-nés, d'un ouvrage spécialement conçu pour eux. Cette année, c'est l'artiste Annabelle Buxton qui a créé l'album *Gros câlin*.



Archéologie : fouilles et actions de médiation

Le service départemental d'archéologie a mené 13 opérations archéologiques de terrain dans 11 villes. Il a également rencontré 5 000 personnes dont plus de 2 400 élèves. Il a organisé à Créteil, en décembre, la Journée archéologique d'Île-de-France.

Jazz, sciences et cinéma jeunesse

- Vigie des évolutions du jazz contemporain, la 35^e édition du festival Sons d'hiver programmait en janvier-février une trentaine de concerts dans 13 villes, pour le plaisir de 5 000 spectateurs.
- La 36^e édition de Ciné Junior, pour les 2-14 ans, s'est déroulée en février dans 29 villes avec une cinquantaine de films à l'affiche. À Ivry-sur-Seine, les collégiens ont pu assister à un concert de l'orchestre national de Jazz, autour du film d'animation *La planète sauvage*. Né dans le Val-de-Marne, ce festival s'est étendu à Paris, la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis.
- Le Festival Les Sciences, des Livres, qui fêtait sa 14^e édition entre mars et avril, a permis de rencontrer des auteurs scientifiques dans 30 villes.



Les 50 ans du bâtiment des Archives

Construit entre 1972 à 1974 et mis en service au début de l'année 1975, le bâtiment des Archives départementales, imaginé par les architectes Daniel Badani et Michel Roux-Dorlut, a fait date dans sa conception et inspiré de nombreuses constructions ultérieures. Une exposition réalisée par l'équipe des Archives et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Val-de-Marne a retracé cette aventure. Une seconde exposition « Aux sources de la psychiatrie, la Maison de Charenton, 1641-1920 », a été réalisée avec le soutien de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et des prêts des Archives nationales et des hôpitaux Paris-Est Val-de-Marne. Elle a été visitée par 1 500 personnes.



Attractivité du territoire et cadre de vie

Sport / Loisirs



Des animations pendant l'été

Six parcs départementaux ont participé à l'initiative Les Rendez-vous de l'été. Sa programmation mêlait initiations sportives, concerts, cinéma en plein air et ateliers divers.

Plus de 100 000 participants aux Jeux du Val-de-Marne

Durant deux semaines, en mai-juin, les Jeux du Val-de-Marne, organisés par le Département et de nombreux partenaires, invitent les élèves d'écoles primaires, collégiens et adultes à faire vivre les valeurs du sport : partage, esprit d'équipe, plaisir de l'effort et convivialité. Cette manifestation est aussi l'occasion de s'initier à de nouvelles disciplines, ainsi que découvrir le handisport. La Val'Dingo, course d'obstacles ludique à partager en famille, constitue l'un des rendez-vous incontournables de ces jeux, avec le Challenge olympique des familles, organisé par le comité départemental olympique et sportif (CDOS).

La Caravane des jeux

Du 8 juillet au 6 août, la Caravane des jeux a visité 5 parcs : Cormailles (Ivry-sur-Seine), Plateau (Champigny-sur-Marne), Plage-Bleue (Valenton), Plaine-des-Bordes (Chennevières-sur-Marne) et la Sausaie-Pidoux (Villeneuve-Saint-Georges). Au menu pour les 7 600 participants, la pratique de sports comme l'athlétisme, le football, la boxe française, le karaté, le rugby mais aussi des animations ludiques, du cinéma en plein air et des soirées DJ.



Des sportifs de haut niveau soutenus par le Département

Neuf sportifs de haut niveau ont signé, avec le Département, une convention d'aménagement à l'emploi (CAE) pour leur permettre de mieux concilier les entraînements sportifs et la vie professionnelle. En 2025, trois athlètes ont rejoint ce dispositif : Yohann Sénéchault, canoë-kayak (Canoë-kayak club de France), Sandra Téophila Darbes-Takam, judo (Red Star Champigny) et Timothée Adolphe, para-athlétisme (Paris Joinville). Ces sportifs interviennent régulièrement pour partager leur expérience auprès des collégiens ou encore avec le grand public lors des manifestations organisées par le Département, comme les Jeux du Val-de-Marne.

Tournoi international de flag football

En septembre 2025, le parc des sports Paris Val-de-Marne de Choisy (plaine Nord) a accueilli les meilleures équipes nationales masculines et féminines d'Europe de flag football, un sport sans contact dérivé du football américain. Cette discipline sera au programme des Jeux olympiques de Los Angeles en 2028.



Le Paris FC s'étend à Orly

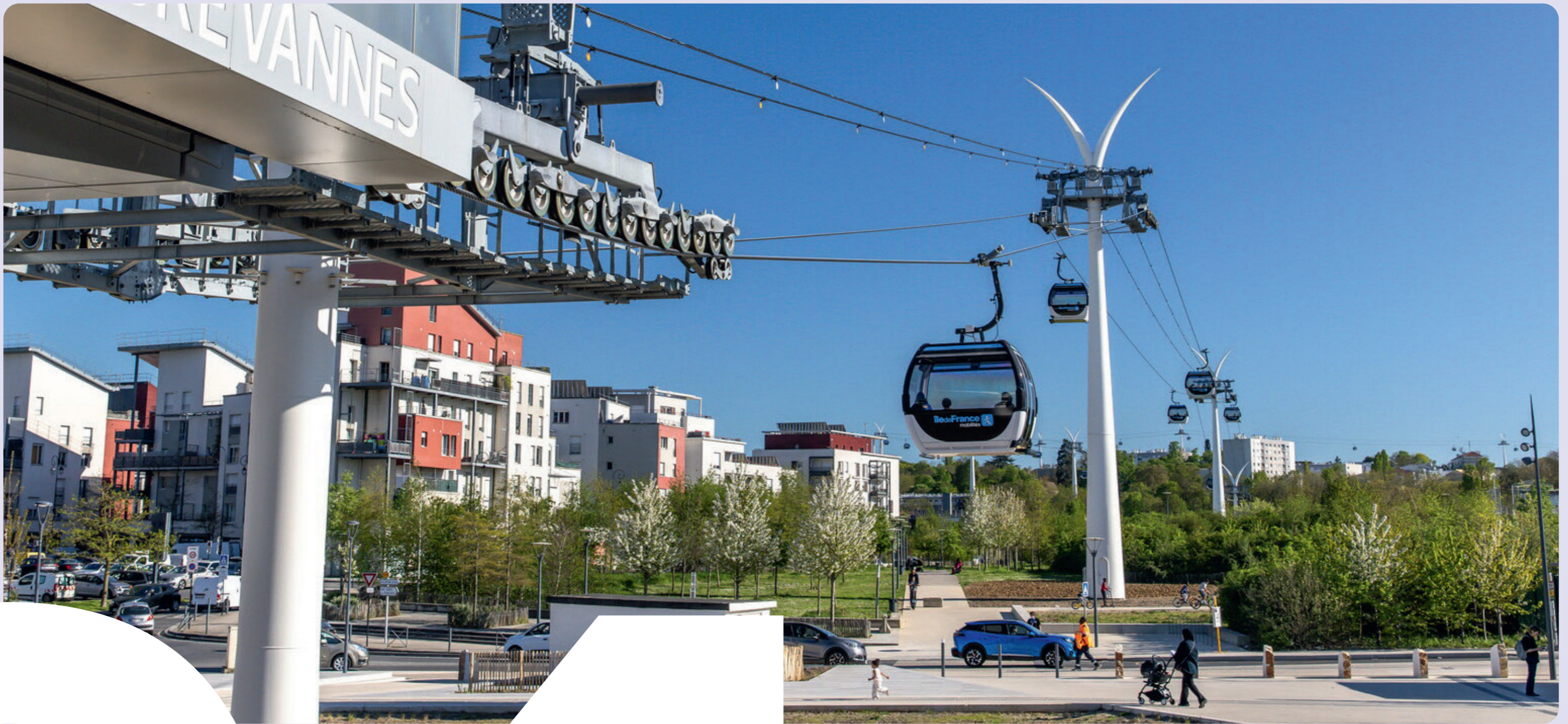
Monté en Ligue 1, le club de football Paris FC implanté à Orly dans le parc du Grand-Godet, compte tenu de son nouveau statut, doit étendre la surface de son centre d'entraînement. Dans un premier temps, il s'agit de la réalisation de trois nouveaux terrains. La perte de surface pour les usagers du parc sera compensée par la création de deux nouveaux parcs : le parc du Triangle-du-Bouvray à Orly et le parc Nungesser à Villeneuve-le-Roi. Par ailleurs, l'espace du Grand-Godet, toujours accessible au grand public, s'est enrichi de nouveaux équipements sportifs et le skatepark a été déplacé.



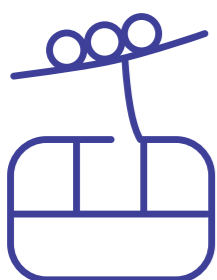
+ de 10 000 personnes dont 3 300 collégiens ont été hébergées dans les villages vacances Guébriant et Jean-Franco, tous deux situés dans les Alpes.

Accessibles à prix modérés, en fonction des revenus des familles, ces centres 3 étoiles sont plébiscités par les familles avec un taux de satisfaction de plus de 90 %. L'hiver, on peut y pratiquer ski alpin, ski de fond, surf, luge... et l'été, la randonnée, l'escalade, le canyoning voire le parapente. Une formule court séjour, d'une à quatre nuits, en demi-pension ou en pension complète, a été ajoutée à l'offre.





Déplacements et mobilités



La mise en service de Câble 1

La mise en service du premier téléphérique d'Île-de-France, Câble 1, le 13 décembre 2025, permet de relier directement les villes de Villeneuve-Saint-Georges, Limeil-Brévannes et Valenton au métro 8 à la station Créteil - Pointe-du-Lac. Le Département a financé 30 % de l'infrastructure estimée à 132 millions d'euros. Initiateur du projet, il a aussi accompagné sa réalisation sur le passage au-dessus de la RD 1, des travaux de voirie et circulation et l'installation d'un pylône sur son domaine. Au niveau des stations, le Département a aménagé les stationnements vélos, les quais bus et l'accès piétons. Il a également été mobilisé pour des aménagements sur La Végétale.

5 stations

reliant Villeneuve-Saint-Georges, Limeil-Brévannes et Valenton au métro 8 à Créteil - Pointe-du-Lac.

20 000 habitants

directement desservis.

Une cabine de 10 places assises

toutes les 30 secondes.

18 minutes

entre Villa Nova (Villeneuve-Saint-Georges) et Créteil - Pointe-du-Lac.

+ de 12 000 passagers/jour

dans chaque sens.



Prolongement Est de la ligne de métro 18

Une première étude sur le projet prolongement entre Orly et Boissy-Saint-Léger de la ligne 18 du Grand Paris Express (GPE) a été présentée, fin juin, par les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne. Elle comprend 9 nouvelles gares, desservant huit villes du Val d'Yerres et de la confluence Seine-Marne. Soit plus de 100 000 habitants et 56 000 emplois situés à moins de 800 mètres d'une gare. Les mobilités seraient facilitées, les émissions de CO₂ réduites de 28 000 tonnes par an, et la ligne 18, qui reliera Orly en 2027, bénéficierait d'un gain de 130 % de sa fréquentation.



Nouvelles lignes de bus

Le Département soutient une nouvelle offre de bus à haut niveau de service.

- **Le Tzen 5**, prévu fin 2027, entre Paris 13^e et Choisy-le-Roi, via Ivry et Vitry, a connu de fortes avancées. Le Département finance 26,5 % de l'infrastructure, estimée à 117 millions d'euros.
- **Altival** entre Noisy-le-Grand et Ormesson, connectera le RER A au pôle gare Villiers-Champigny-Bry de la ligne 15 Sud du GPE. Maître d'ouvrage du projet, le Département a aménagé, en 2025, l'interconnexion entre la RD 10 et le parvis de la gare. Il finance 30 % de l'infrastructure et 50 % des travaux de voirie.

Entretien et sécurisation de la voirie

En 2025, le Département a mené 25 opérations spécifiques de sécurité routière, pour un budget de 4,7 millions d'euros. La création d'un plateau et d'une traversée piétonne, au niveau des Juilliottes sur la RD 19, à Maisons-Alfort, pour un montant de 200 000 €, a ainsi permis de sécuriser le cheminement des usagers du métro 8. De plus, la création de deux plateaux surélevés, pour un coût de 288 000 € avenue Paul-Vaillant-Couturier (RD 161) à Villejuif, a permis de ralentir la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements des piétons.



Patrimoine arboré sur les routes départementales

5 opérations de renouvellement d'arbres

RD 233 à Bry-sur-Marne, RD 19 à Créteil, RD 118 à Saint-Maur-des-Fossés, RD 254 à L'Hay-les-Roses et RD 258 à Arcueil occasionnant des abattages sécuritaires et la replantation de nouveaux arbres pour un coût de

465 000 €

Sécurisation des carrefours

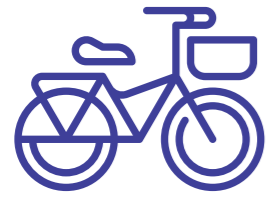


La collectivité a réalisé des opérations de réaménagements de carrefours. La réorganisation des traversées piétonnes et cyclables sur un carrefour de l'avenue de Cœuille (RD 4) à Chennevières-sur-Marne, pour un coût de 315 230 €, a ainsi amélioré la sécurité des usagers et la qualité de l'espace public. En amont des interventions, le Département réalise, en partenariat avec l'État, différentes études pour identifier les zones d'accumulation d'accidents corporels (ZAAC).

Rénovation du pont de Chevilly-Larue

Le pont de Chevilly-Larue a été réhabilité en 2025. L'opération a consisté à remplacer sous le pont les appareils d'appui et les joints de dilatation, et en surface, à revoir l'étanchéité de la chaussée et des murs garde-grève. Le Département a financé l'intégralité de ces travaux évalués à 1,4 million d'euros. Une protection anticorrosion sera réalisée en 2026 pour finaliser la réhabilitation et renforcer la pérennité de l'ouvrage.





Nouvelles pistes cyclables

De nouveaux itinéraires cyclables sécurisés ont vu le jour en 2025. Rue de Paris (RD 6) à Charenton-le-Pont, 1,5 km de pistes ont été créées en septembre. À Vincennes, un premier tronçon cyclable d'1,7 km sur la RD 120 relie, depuis novembre, la porte de Vincennes à la rue de Montreuil. Un second est prévu en 2026, reliant le château de Vincennes. Rue des Alouettes (RD 153) à Thiais, une nouvelle piste cyclable de 2 km, finalisée début 2026, améliore l'accès des cyclistes à la gare de Thiais-Orly (métro 14).



+ de 5 km de nouveaux aménagements cyclables

créés sur les routes départementales en 2025, dans le cadre de la stratégie vélo du Département.

Label or pour un Département pro-vélo

Le Département a été labellisé « Employeur pro-vélo » niveau or par l'Agence française des normes (AFNOR). Il fait partie des sept organisations labellisées en Val-de-Marne et des seize administrations de plus de 1 000 agents ayant obtenu le niveau or en France. Seuls 389 employeurs sont labellisés en France à ce jour.

Près de 12 000 usagers

accueillis par le service des aides à la mobilité.

105 rendez-vous

d'accompagnement aux démarches numériques liées à la mobilité.

Les aides à la mobilité

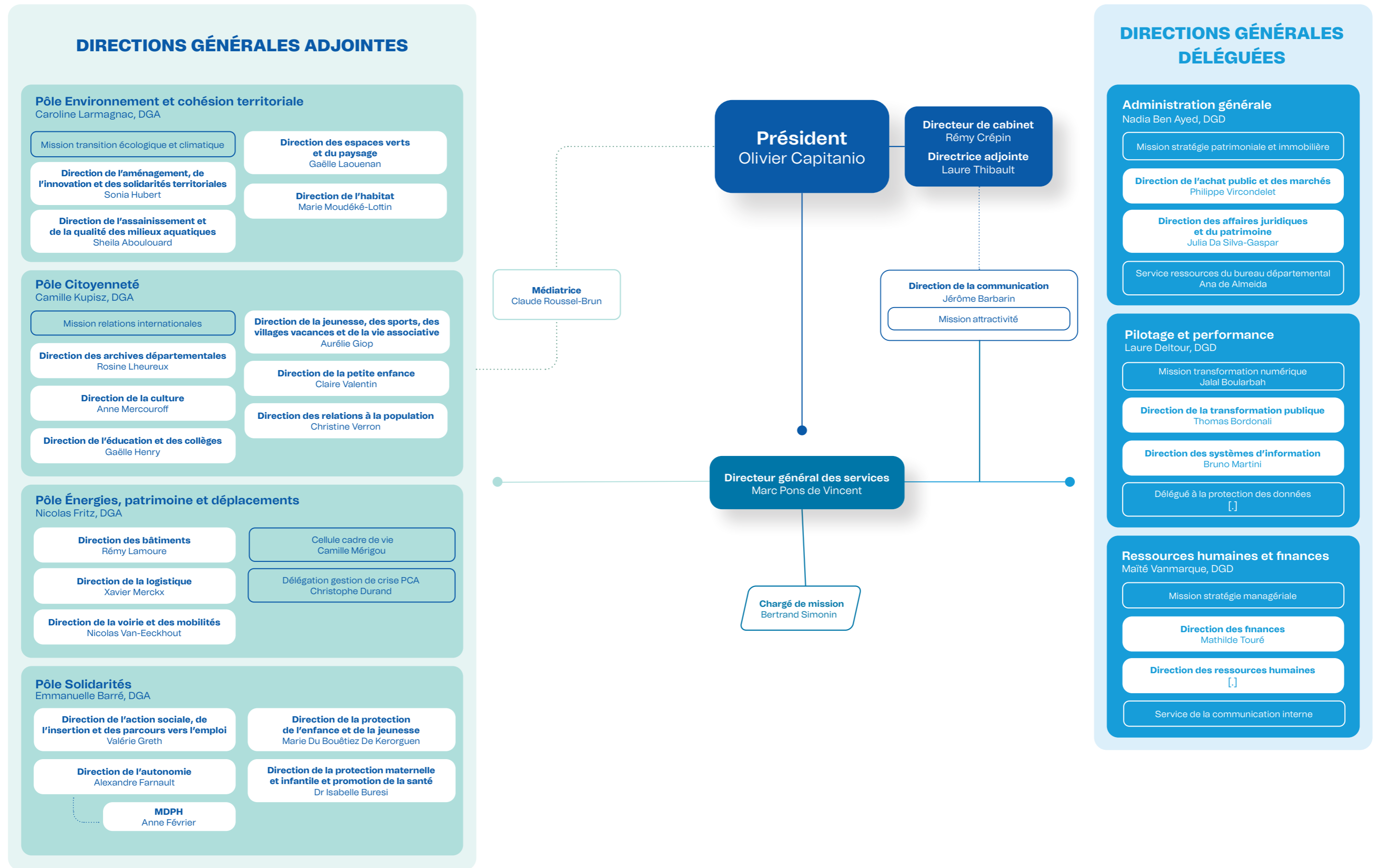
Le dispositif VALib+ remplace Améthyste depuis le 2 mai 2025. Il permet le remboursement jusqu'à 200 € des déplacements dans les transports en commun réalisés avec un passe Liberté+.

Par ailleurs, tous les collégiens et lycéens boursiers ont bénéficié d'un remboursement par le Département de 50 % de leur carte Imagine R au cours de l'année scolaire 2024-2025.



Olivier Capitanio
Président du Département

 Françoise Lecoufle	 Michel Duvaudier	 Odile Séguret	 Hervé Gicquel	 Marie-Christine Ségui	 Laurence Coulon	 Julien Weil
 Déborah Münzer	 Jean-Pierre Barnaud	 Chantal Durand	 Tonino Panetta	 Patricia Korchef-Lambert	 Jean-Daniel Amsler	 Nicolas Tryzna
 Thomas Berruezo	 Charles Aslangul	 Karine Bastier	 Geneviève Carpe	 Antoine Madelin	 Marie France Parrain	 Germain Roesch
 Kristell Niasme	 Catherine Mussotte-Guedj	 Métin Yavuz	 Sabine Patoux	 Patrick Farcy	 Mélanie Nowak	 Daniel Guérin
 Fatiha Aggoune	 Nicolas Bescond	 Imène Souid	 Pierre Garzon	 Lamya Kirouani	 Franck Mora	 Flore Munck
 Sokona Niakhaté	 Hocine Tmimi	 Marion Martin	 Ibrahima Traoré	 Frédéric Bourdon	 Hélène Peccolo	 Naïga Stefel
 Bruno Hélin	 Frédérique Hachmi	 Samuel Besnard	 Isabelle Santiago	 Mohamed Chikouche	 Josette Sol	 Antoine Pelissolo



Code de conduite déontologique des élus et des agents

Le 13 octobre 2025, l'Assemblée départementale a adopté un code de conduite déontologique des élus et des agents départementaux. Ce document rappelle à chacun les droits et les devoirs qui leur incombent. Il définit les comportements à proscrire, afin de prévenir les risques d'atteinte à la probité, conformément à la loi Sapin II.

Ce code de conduite déontologique est un outil de prévention, structuré en trois parties :

- il rappelle les obligations déontologiques des agents publics, qu'ils soient titulaires ou contractuels ;
- il précise les conséquences en cas de manquement ;
- il explique comment éviter de se retrouver en situation de conflit d'intérêts, de détournement, de concussion ou de trafic d'influence. Il présente les « réflexes » à adopter face à des situations délicates et indique les personnes ou ressources à mobiliser en cas de doute.



Le code est une boussole, un document de référence, qui permet aux élus comme aux agents de s'y référer à tout moment, lorsqu'ils se posent une question sur le comportement à adopter dans l'exercice de leurs fonctions. Il donne ainsi des repères clairs sur des règles et comportements parfois méconnus. Le code n'est pas créateur de droits. Il sera enrichi à l'occasion de toute modification législative ou réglementaire.

Risques d'atteinte à la probité

Je m'informe



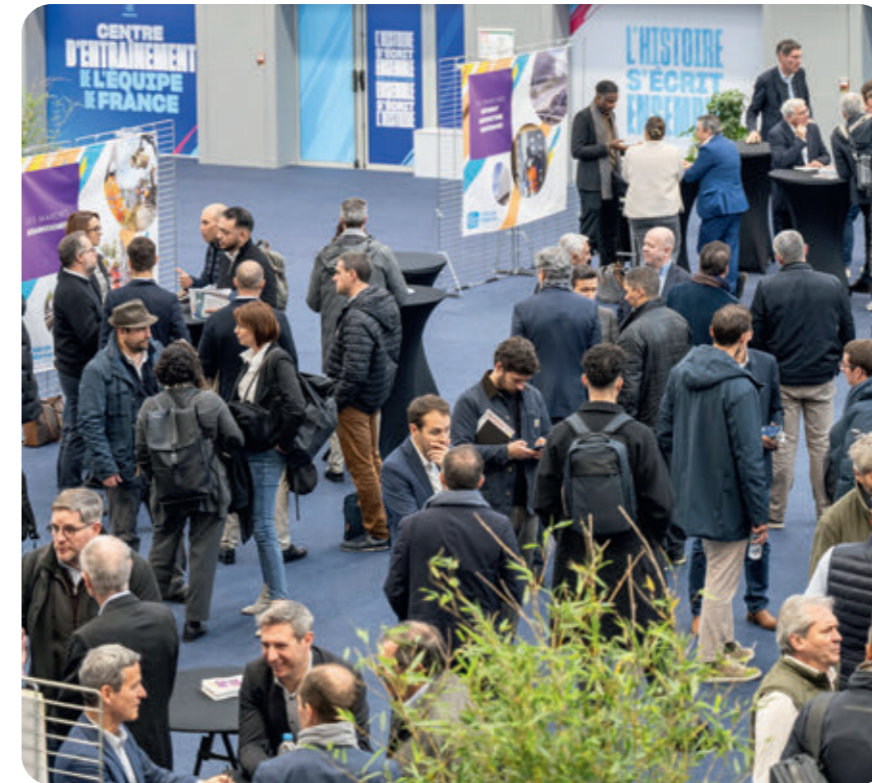
MOOC

En complément du code de conduite, la direction de l'évaluation, des méthodes et de l'organisation (DEMO) a créé un cours en ligne (MOOC) sur la probité, afin de prévenir les situations complexes et de permettre à l'ensemble des agents de s'appropriier les règles en la matière.

Pour ancrer durablement les principes de déontologie et de probité dans les pratiques quotidiennes, le MOOC fait partie du parcours d'intégration des nouveaux agents.

3 104 agents départementaux ont participé au cours en ligne.

96 % des répondants ont réussi le test.



Salon de l'achat public

La 3^e édition du Salon de l'achat public, qui s'est déroulée le 4 novembre 2025, a rassemblé plus de 300 représentants d'entreprises avec deux nouveautés : des formations gratuites, adaptées aux TPE/PME, dispensées par le GIP Maximilien, pour faciliter l'accès à la commande publique. Par ailleurs, un atelier « Comment lire un dossier de consultation des entreprises (DCE) et y répondre » était organisé par la direction de l'achat public et des marchés. L'événement a rassemblé pour la première fois les acheteurs du territoire, avec la présence de deux établissements publics territoriaux : Grand Paris Sud-Est Avenir et Paris-Est Marne et Bois.

Schéma directeur des systèmes d'information

En juin 2025, le Conseil départemental a adopté son schéma directeur des systèmes d'information pour la période 2025-2029. L'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) a pour objet de définir les orientations à entreprendre pour engager la transformation numérique et l'évolution du système d'information dans les années à venir, en tenant compte des besoins des métiers et de ceux de la direction des systèmes d'information.



Ce schéma, élaboré autour de trois axes stratégiques, répond à quatre enjeux :

- **L'excellence opérationnelle**
Elle comprend les questions liées à la dématérialisation, l'urbanisation et la sobriété ;
- **L'évolution des métiers**
Il s'agit de tenir compte des usages et de proposer des solutions favorisant la collaboration et l'information ;

- **La confiance et la conformité**
La collectivité se doit d'être résiliente face aux différents risques, et en particulier de cyber-attaques, mettre en œuvre toutes les mesures de protection des données conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), au règlement sur l'intelligence

artificielle (RIA) et être attentive aux enjeux de souveraineté numérique ;

- **L'expérience usagers**
Elle porte principalement sur le développement des outils de gestion de la relation à l'utilisateur.

Le budget 2025 1,811 milliard d'euros



**DES SOLIDARITÉS
POUR TOUS
LES ÂGES DE LA VIE**
1,019 milliard
d'euros

Crèches
91,41 millions d'euros
64 €/habitant

**Insertion sociale
et professionnelle**
353,14 millions d'euros
248 €/habitant

**Protection
de l'enfance
et de la famille***
219,54 millions d'euros
154 €/habitant

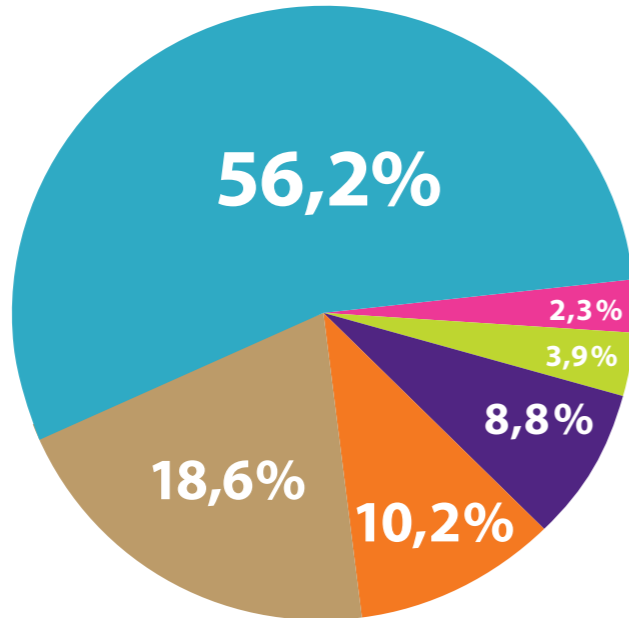
Prévention et santé
52,06 millions d'euros
36 €/habitant

**Personnes
handicapées**
144,04 millions d'euros
101 €/habitant

Personnes âgées
158,45 millions
d'euros
111 €/habitant

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**
336,92 millions
d'euros

**Coopération
décentralisée**
0,21 million d'euros



FONCTIONNEMENT
1,497 milliard d'euros

INVESTISSEMENT
314 millions d'euros



**UN SOUTIEN
À LA CULTURE,
AU SPORT
ET À LA JEUNESSE**
40,94 millions
d'euros

Sport et jeunesse
22,99 millions d'euros
16 €/habitant

**Culture
et patrimoine**
17,95 millions d'euros
13 €/habitant



**UN TERRITOIRE
PLUS SÛR
ET ÉQUILIBRÉ**
184,08 millions
d'euros

**Transport
et voirie**
123,19 millions d'euros
86 €/habitant

**Aménagement
et développement
du territoire**
12,07 millions d'euros
9 €/habitant

Sécurité
(dont pompiers de Paris)
48,82 millions d'euros
34 €/habitant



**LE MEILLEUR
POUR L'AVENIR
DES ÉLÈVES
DES COLLÈGES**
159,53 millions
d'euros

112 €/habitant



**UN CADRE
DE VIE
DE QUALITÉ**
71,23 millions
d'euros

**Eau et
assainissement***
28,31 millions d'euros
20 €/habitant

Environnement
19,46 millions d'euros
14 €/habitant

Logement et habitat
23,47 millions d'euros
16 €/habitant

Les montants €/habitant sont calculés sur la base de 1 415 367 Val-de-Marnais (INSEE - population légale des départements 2021. Publication du 28/12/2023).

* Ce schéma présente le budget général, il ne tient pas compte des budgets annexes d'assainissement, de la restauration, du laboratoire départemental de santé environnementale et des foyers de l'enfance.



Modernisation du pilotage RH Inclusion et santé au travail

La direction des ressources humaines (DRH) s'inscrit dans une dynamique de pilotage stratégique des ressources pour anticiper les évolutions structurelles et organisationnelles du Département. Dans ce cadre, des actions significatives ont été réalisées en 2025.

Plan handicap 2025-2027

Déploiement de la 5^e convention FIPHP avec 162 aménagements de poste (dont 114 agents BOE) et 105 études spécifiques, maintenant un taux d'emploi direct de 9,8 %.

Protection des agents

Lancement du guide d'intervention et de prévention des agressions externes consacrant le principe de non-banalisation des agressions via une procédure unique et dématérialisée.

Prévention des risques

Réalisation de 72 études ergonomiques et interventions collectives (crèches, EDS) pour réduire les troubles musculosquelettiques.

Égalité et accompagnement

Avancement à 66 % du plan d'égalité professionnelle 2024-2026 et 318 entretiens individuels menés par le psychologue du travail.

Sécurisation des parcours professionnels

Élaboration d'un règlement sur les modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents de la collectivité entré en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2025.

Agents

7 551 agents

mobilisant 263 agents RH

Budget
masse salariale
396,5 M€

Autres dépenses
8,4 M€
(formation, recrutement,
action sociale, santé)

Gestion des carrières

**368 avancements
de grade**

au sein des fonctions publiques
territoriale et hospitalière

105 promotions internes
(contre 13 en 2024)

**227 allocataires
ARE suivis**

**214 dossiers
de départ**
à la retraite traités

Recrutement

1 539 mouvements

595 recrutements externes
(dont 146 réintégrations),
503 recrutements sur postes non pérennes,

441 mobilités internes

**19 276
candidatures
reçues**

**341 agents
en reclassement
professionnel**

**98
apprentis**

**625
stagiaires**

Formation

**1 309
inscriptions**

à des formations CNFPT
en inter, 80 inscriptions
auprès d'organismes privés

**16 769 jours
de formation
réalisés**

3 036 agents formés
(42 % de l'effectif total)

Action sociale

**35 175
prestations
CNAS**
sollicités par
4 521 agents
utilisateurs

**576 289
titres
restaurant**
distribués à
2 927 agents
bénéficiaires

**946 agents
accompagnés par
les assistantes sociales**

1 315 agents
inscrits à la bibliothèque
du personnel,
4 521 ouvrages
empruntés

**1 665
participants**
au spectacle de Noël

Pour toute information :

valdemarne.fr

3994 (coût d'un appel local)



Pour nous écrire :

contact@valdemarne.fr

**Monsieur le Président du Département
du Val-de-Marne**

Hôtel du département
94054 Créteil cedex

